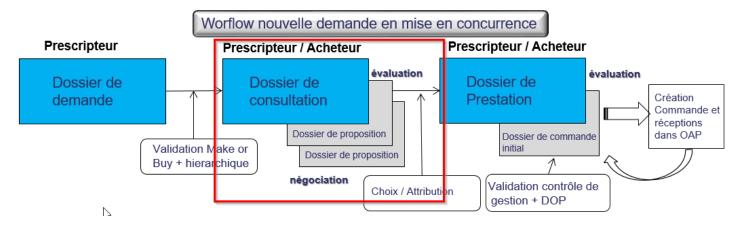
MODE OPERATOIRE HAPI2:

JE TRAITE LES PROPOSITIONS FOURNISSEURS DANS LES DOSSIERS DE CONSULTATIONS EN AT

Ce mode opératoire décrit la partie entourée en rouge du Workflow complet d'une prestation



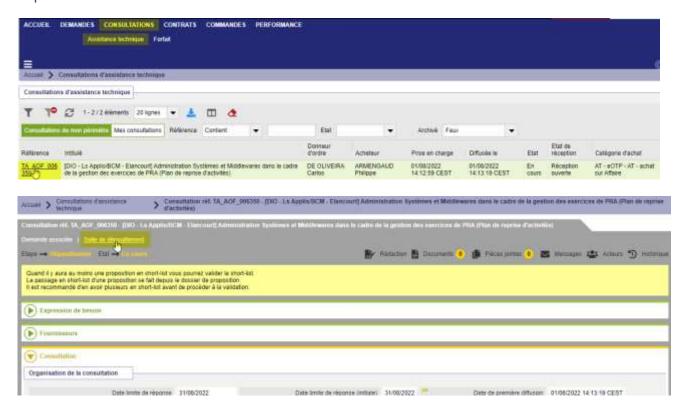
INFORMATIONS GENERALES

Vous êtes informés qu'une proposition doit être dépouiller sur le portail via une notification :

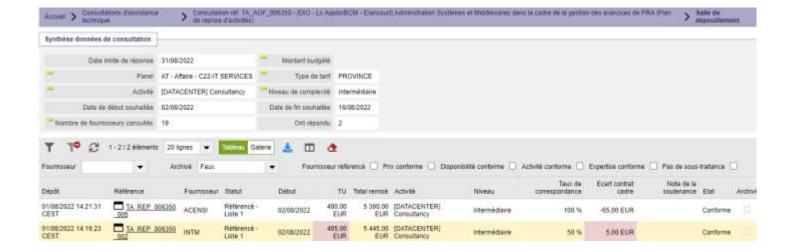


En cliquant sur le lien de la réponse vous pouvez accéder à son contenu détaillé

Pour avoir une vue globale des proposition d'une consultation, il est nécessaire de se rendre dans la salle de dépouillement via la liste des consultations

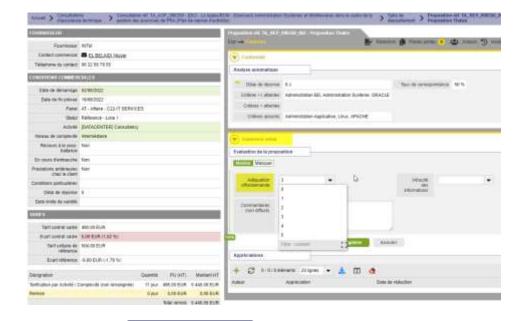


La salle de dépouillement vous permet d'avoir une vue globale de l'ensemble des propositions et des informations de leur contenu surligné par des couleurs. Si le tarif affiché est supérieur au contrat cadre il apparait en rouge

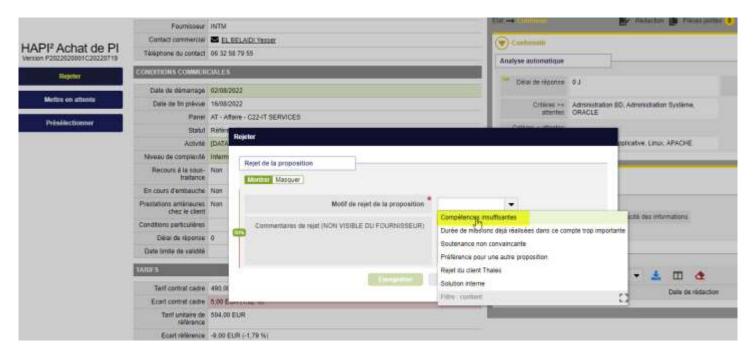


TRAITEMENT DES PROPOSITIONS

- 1. Cas d'une proposition que vous ne souhaitez pas retenir
 - Allez dans le détail de la proposition en cliquant sur son lien et renseigner le « Traitement initial »

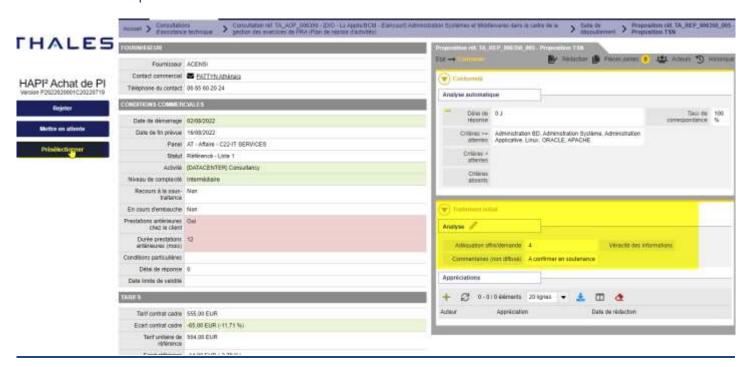


la proposition avec l'action correspondante en sélectionnant une raison dans la liste pré-définie

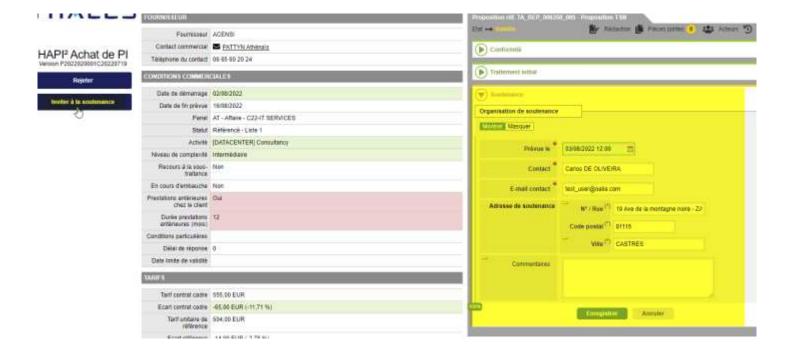


2. Cas d'une proposition que vous souhaitez retenir

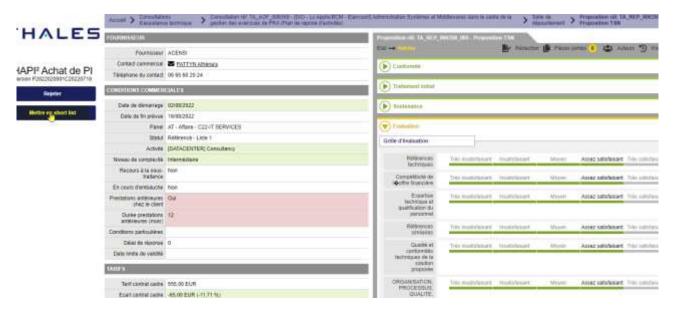
- Allez dans le détail de la proposition en cliquant sur son lien et renseigner le « Traitement initial »
- Cliquer sur l'action



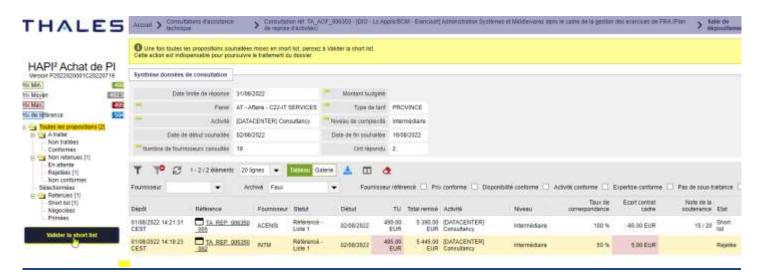
o Convoquer le fournisseur à une soutenance après avoir renseigner les informations de lieux



 A l'issue de la soutenance le donneur d'ordre aura la possibilité de rejeter (voir précédemment) ou de mettre en shortlist



 Si la shortlist est terminée, il est nécessaire de la valider depuis la salle de dépouillement ou depuis la consultation.



- En agissant ainsi, le donneur d'ordre redonne la main à l'acheteur pour attribuer la prestation au fournisseur. Au préalable et si nécessaire le donneur d'ordre pourra indiquer une cible de négociation si le tarif doit être amélioré.
- Lorsque le fournisseur a accepté la prestation, le donneur d'ordre reçoit une notification. Il est alors temps de traiter le dossier de commande dans le contrat.

